



Le Canada est un leader mondial
en matière de réinstallation des réfugiés.

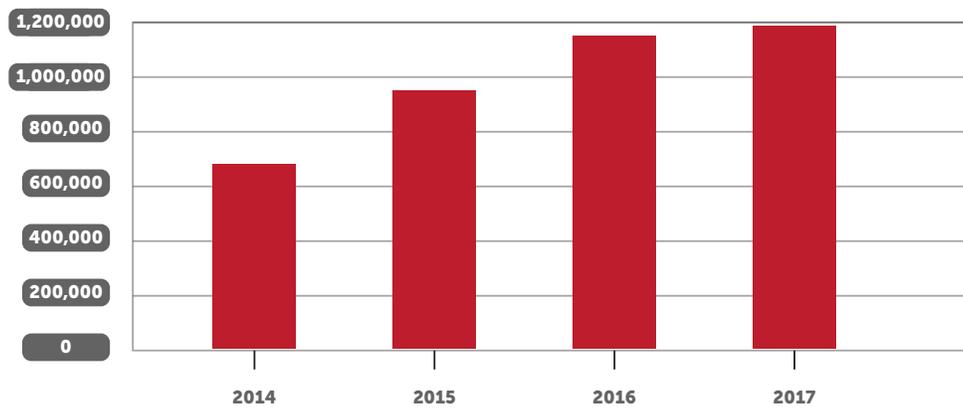
Le Canada est l'un des
trois principaux pays de
réinstallation (avec les
États-Unis et l'Australie)

Le programme canadien
de parrainage privé est
unique en son genre
dans le monde

Le peuple canadien a reçu
la **Médaille Nansen** en
1986, pour avoir
accueilli avec
enthousiasme des
réfugiés d'Asie du
Sud-est.

Le besoin de réinstallation est plus grand que jamais.

Le nombre de réfugiés ayant besoin de réinstallation à l'échelle mondiale



Source: UNHCR

Comment pouvons-nous relever ce défi?

Regardons de plus près la façon dont le Canada réinstalle les réfugiés.

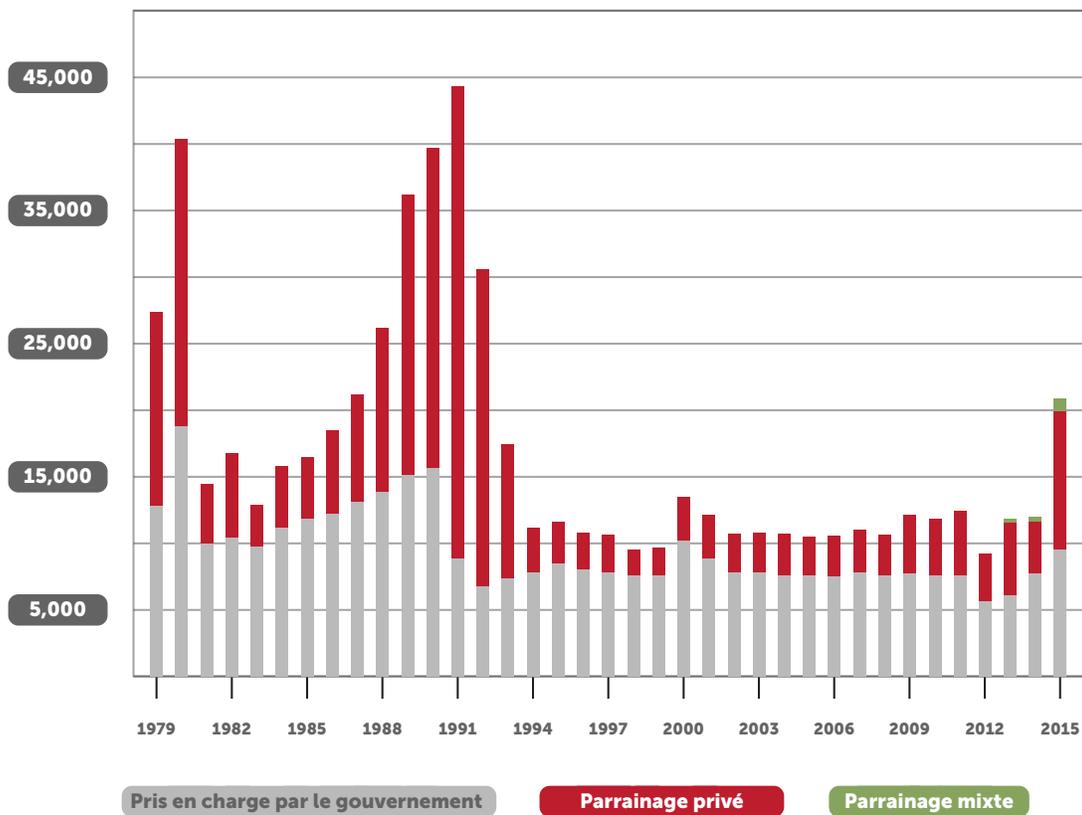
Parrainage gouvernemental	Parrainage privé / Parrainage collectif
Les gouvernements du Canada et du Québec offrent chaque année un soutien financier et à l'établissement à plusieurs milliers de réfugiés.	Les citoyens et les résidents permanents donnent un soutien financier et à l'établissement à d'autres réfugiés.

Parrainage mixte

Entre les deux se trouve le Programme mixte de
réfugiés désignés par le bureau des visas,
mélange de parrainage privé et gouvernemental.
(Ce programme n'existe pas au Québec)

Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Réfugiés du programme mixte	Réfugiés parrainés par le secteur privé
Recommandés par le HCR	Recommandés par le HCR	Identifiés par les parrains
Traitement des demandes aux bureaux des visas canadiens	Traitement des demandes aux bureaux des visas canadiens	Traitement des demandes aux bureaux des visas canadiens
Soutien financier pendant 12 mois par le gouvernement du Canada ou du Québec	Soutien financier pendant 6 mois par le gouvernement et 6 mois par les parrains	Soutien financier pendant 12 mois par les parrains
Soutenus dans leurs démarches d'établissement par un ONG financé par le gouvernement	Soutenus dans leurs démarches d'établissement par les parrains	Soutenus dans leurs démarches d'établissement par les parrains

Réfugiés réinstallés au Canada 1979 - 2015



Quels sont les avantages de ces différents programmes?

Réfugiés pris en charge par le gouvernement

Le gouvernement honore son engagement, au nom de tous les citoyens, de protéger les réfugiés grâce à la réinstallation.

Les réfugiés pris en charge par le gouvernement sont parmi les plus vulnérables et ont besoin d'un soutien professionnel pour leur réinstallation.

Le gouvernement peut participer à l'effort international en réinstallant de nombreux réfugiés d'une région spécifique.

Parrainage privé (collectif)

Les citoyens peuvent **ajouter** au nombre total de réfugiés qui bénéficient de la protection.

Les parrains peuvent identifier les réfugiés qui répondent à leurs intérêts particuliers, y compris ceux qui sont négligés par les gouvernements et l'ONU.

Le parrainage privé met en lien des Canadiens avec des réfugiés, une expérience bénéfique pour les deux groupes.

Quels sont les principaux défis?

• Jusqu'en 2016, le nombre de réfugiés arrivant au Canada avait diminué

- Délais de traitement très longs
- Règles restrictives limitant les réfugiés pouvant être parrainés

Ce que nous devons faire:

Augmenter le nombre de réfugiés pris en charge par le gouvernement à un minimum de 20 000 personnes par année.

Enlever les restrictions et les retards qui minent le programme de parrainage privé.